

*Hugo Sigouin-Plasse
Conseiller juridique senior
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 28 janvier 2015

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2014
Notre dossier : 312-00688
Dossier Régie : R-3879-2014 – PHASE 2

Chère consœur,

En prévision de l'audience qui se tiendra les 30 janvier et 2 février dans le dossier mentionné en titre, nous désirons informer la Régie que lors de l'administration de la preuve, les témoins de Gaz Métro effectueront trois présentations, soit :

- Une présentation (huis-clos) de trente minutes approximativement par les témoins de Gaz Métro portant sur le renouvellement des contrats d'entreposage auprès de Union Gas.
- Une présentation (huis-clos) de trente minutes approximativement par James M. Stephens, témoin expert, portant sur son rapport versé au dossier (Gaz Métro-7, Document 3, Annexe 1)
- Une présentation d'une quinzaine de minutes par les témoins de Gaz Métro sur la méthodologie de calcul de l'outil de maintien de la fiabilité et sur les ventes additionnelles de GNL.

Par ailleurs, afin de pouvoir libérer l'expert le plus rapidement possible, Gaz Métro demande que l'audience débute, le 30 janvier, par l'examen de la preuve sur l'entreposage (huis-clos). Le cas échéant, considérant qu'un huis-clos sera décrété par la Régie, nous présumons que les procureurs devront être prêts à argumenter immédiatement après l'administration de cette preuve et les contre-interrogatoires s'y rapportant.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos sentiments les meilleurs.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/nv